



Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 16 mai 2011

Objet : 650 Entreprises Adaptées et 28 000 salariés en situation de handicap en danger

Monsieur le Président de la République,

A quelques semaines de la deuxième Conférence Nationale du Handicap, les principales associations représentatives des personnes handicapées et des parents d'enfants handicapés ainsi que du secteur adapté tiennent toutes ensemble à attirer votre attention sur les graves difficultés nées de la forte réduction des crédits alloués par l'État à l'emploi des personnes en situation de handicap dans les Entreprises Adaptées.

Aujourd'hui 50% des établissements privés et publics assujettis répondent partiellement à l'obligation d'emploi de personnes handicapées en recourant à la sous-traitance auprès des secteurs adapté et protégé. Les campagnes de communication énergiques engagées par les différents acteurs depuis 2005 ont toutes visé à diversifier les modes de réponse à l'obligation d'emploi, en proposant en particulier de développer les marchés auprès des secteurs adapté et protégé, qui ont ainsi crû de 18% en 2010.

Certes, nos associations n'ignorent pas les contraintes budgétaires de l'État, mais alors que le chômage des personnes en situation de handicap progresse, elles constatent que la Loi de Finances 2011 marque un véritable coup d'arrêt à politique d'accompagnement du secteur adapté. Ces décisions budgétaires, en rupture avec le passé et avec nos réalités, ont des conséquences dramatiques pour nos Entreprises Adaptées. Elles provoquent une pénurie des aides au poste qui se traduit aujourd'hui dans les régions par la remise en cause d'un certain nombre d'emplois pérennes existants faute de crédit.

Elles risquent, en conséquence, de freiner le développement et la création d'Entreprises Adaptées susceptibles de répondre tant aux besoins spécifiques des travailleurs handicapés que de l'ensemble de l'économie de notre pays. En effet, ces entreprises peuvent ainsi se trouver obligées de refuser de nouveaux marchés, de réduire leurs activités et même dans certains cas d'envisager des licenciements. C'est pourquoi nous nous interrogeons sur la politique ainsi proposée par le Gouvernement en matière d'emploi des personnes en situation de handicap.

Sur le champ qui nous occupe, il nous paraît urgent de permettre à nouveau aux Entreprises Adaptées de pérenniser et de développer l'emploi des personnes en situation de handicap, d'assurer leur croissance et de répondre dans le même temps aux acteurs économiques qui souhaitent leur confier des travaux.

Ensemble, nos associations ont travaillé sur un projet de **Pacte pour l'Emploi des personnes en situation de handicap en Entreprise Adaptée** pour la période 2012-2014 au sujet duquel nous souhaitons obtenir votre soutien. Ce Pacte, en pièce jointe, vise à produire une nouvelle dynamique à travers le soutien apporté par l'État en termes d'attribution d'aides au poste supplémentaires en réponse aux engagements importants de nos établissements.

Nous espérons qu'à l'occasion de la Conférence Nationale du Handicap que vous présiderez en juin prochain, vous saurez redonner espoir aux 650 Entreprises Adaptées, à leurs 28 000 salariés en situation de handicap, mais aussi à tous les travailleurs handicapés éloignés de l'emploi que le milieu de travail ordinaire classique exclut et qui pourraient trouver un emploi dans nos Entreprises Adaptées. Nous attendons un signal fort de l'État pour l'emploi et l'intégration des personnes en situation de handicap.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.



Annie PEREZ-VIEU
Présidente de l'ANRH



Jean-Marie BARBIER
Président de l'APF




Jean-Louis GARCIA
Président de la Fédération des APAJH



Guy HAGEGE
Président de la FEGAPEI



Antoine DUBOUT
Président de la FEHAP



Jean BRIENS
Président du GEPSO



Christel PRADO
Présidente de l'UNAPEI



Jean-Denis MARTIN
Président de l'UNEA

Pièce Jointe : Projet de pacte pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Copie :

Monsieur le Premier Ministre, François Fillon

Monsieur Le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, Xavier Bertrand

Madame La Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociales, Roselyne Bachelot

Madame Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale